

Le magazine de votre intercommunalité

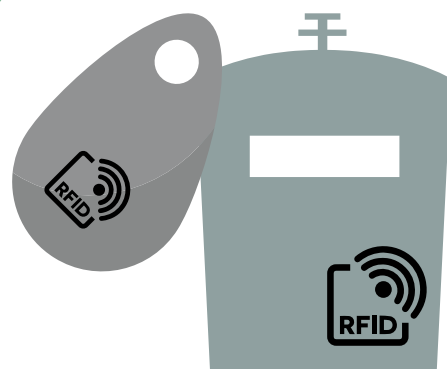
trait d'union

MAGAZINE SEMESTRIEL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
N°25 - Décembre 2020

La gestion de vos déchets ménagers
évolue en 2021... **page 7**

Le calendrier de ramassage des déchets
passe au tout numérique... **page 10**

A vos badges,
prêt,
triez !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

www.cc-bassinauterivain.fr

Sommaire

- 3 Editorial
- 4 Les coeurs d'activité de la CCBA
- 6 Gestion et prévention des déchets
- 13 L'emploi et l'accueil des usagers du service public
- 17 Tourisme et loisirs
- 20 Développement économique
- 21 Développement territorial
- 22 Politique du logement et cadre de vie
- 24 Gestion de cadre de vie
- 25 Finances
- 26 Culture
- 27 Petite enfance, enfance, jeunesse

Victime de violences conjugales ?

Des solutions existent.
Scannez le QR code pour avoir toutes les réponses.



ZI Robert Lavigne - RD 820
31190 AUTERIVE
05 61 50 99 00
www.cc-bassinauterivain.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

«**Trait d'union**» est édité par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain - **Directeur de la publication** : Serge BAURENS, Président de la Communauté de Communes - **Responsable éditorial** : Céline GABRIEL, **Rédaction, iconographie et mise en page** : équipe de la CCBA - **Photographies** : E. SANCHEZ - **Impression** : Imprimerie Messages - Toulouse
Tirage : 13 000 exemplaires - **Dépôt légal** : 12/2020

Bloc-Notes

Services intercommunaux

- Accueil : 05 61 50 99 00
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & Insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Beaumont sur Lèze : 06 49 62 41 76
- ALSH Auterive : 05 61 50 81 58
- ALSH Cintegabelle : 05 61 08 35 72
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle : 05 34 48 91 33
- RAM Auterive : 05 34 26 35 06
- RAM CAUJAC : 05 61 50 64 60
- RAM Vernet : 05 34 48 44 71
- Halte garderie les Canailoux : 05 61 50 02 17
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 99 04
- Service collecte et valorisation des déchets : 05 61 50 68 17

Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Auterive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de CAUJAC : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Esperce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labruyère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Réseau31 : 05 61 17 30 30
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Auterive : 05 34 28 19 30



Editorial

Madame, Monsieur,

2020 se termine, une année que personne n'oubliera. Depuis le mois de mars nous subissons ce nouveau virus qui modifie profondément nos vies et nos habitudes. Tous les secteurs sont touchés, les écoles, les collèges, les lycées, les universités, les commerces, l'artisanat, l'industrie. Difficile de ne pas avoir une pensée pour toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires a cruellement baissé, à celles qui risquent de mettre la clé sous la porte, mais surtout aux restaurateurs et aux exploitants de salles de sport. Eux aussi, les métiers de la culture n'ont pas été épargnés. Les salles de spectacles, les théâtres, les cinémas, les salles de concerts restent fermées, ce qui entraîne une grave crise dans le monde de la culture. Cette pandémie aura mis en avant un grand nombre de métiers, qui pour assurer l'essentiel du quotidien, ont poursuivi leurs activités malgré le danger.

En priorité, rendons hommage aux soignants et aux équipes qui les accompagnent. Ils ne sont pas seuls, n'oublions pas les services publics : la police, la gendarmerie, les enseignants...

Pour moi, en tant que Maire et Président de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA), je voudrais remercier tous les agents de la fonction publique territoriale, qui malgré la situation d'urgence ont assuré le service. Nous avons continué à assurer le ramassage des ordures ménagères, maintenu l'ouverture des déchetteries, des services techniques, des crèches, des centres de loisirs, ainsi que l'accueil du public au sein de France Services.

Ces agents si souvent critiqués, ont assuré le service et accepté d'être en première ligne pour nos administrés. Je ne voudrais pas non plus oublier les élus, qui depuis mars, poursuivent normalement leurs engagements. Cette attitude positive leur permet de mettre en œuvre tous les projets pour l'avenir, certain qu'un jour nous retrouverons une vie normale. Il faut rester optimiste, les élus et les agents le prouvent par le contenu de ce journal témoignant de la poursuite des projets. A ce jour, nous accentuons nos efforts sur l'emploi qui, avec la crise, se dégrade mais aussi la réorganisation et l'évolution de la gestion de la collecte de nos déchets ménagers.

Cette fin d'année doit être pour toutes et tous le moment de souffler, se ressourcer, de retrouver nos proches et d'avoir des vacances bien méritées. Toutefois, si nous ne voulons pas d'une troisième vague, nous devons tous être prudents et profiter de ces fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2021.

Serge BAURENS
Président de la Communauté de Communes
du Bassin Auterivain



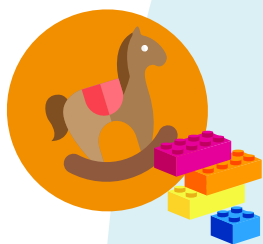
L'innovation technologique

- Développer un technopôle autour des métiers du bâtiment et du numérique
- Mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)
- Déploiement de la fibre optique avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne*



Le développement économique

- Encourager l'implantation de nouvelles entreprises
- Développer l'activité locale et les infrastructures (zones d'activité)
- Accompagner les entreprises dans leur développement



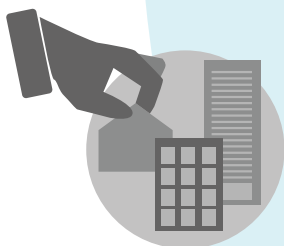
La petite enfance, enfance, jeunesse

- Renseigner sur les différents modes d'accueil petite-enfance
- Accompagner les assistantes maternelles
- Assurer le fonctionnement des crèches
- Organiser les accueils de loisirs de 3 à 11 ans
- Proposer des accueils pour les jeunes dès 12 ans



Les services à la personne

- Portage des repas à domicile



L'aménagement de l'espace

- Elaboration des documents de planification en matière d'urbanisme, dont SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), avec le PETR Sud Toulousain*



La gestion et prévention des déchets

- Encourager la réduction des déchets
- Favoriser le tri sélectif
- Gérer les déchèteries
- Collecter les déchets ménagers et assimilés

réseau31

L'assainissement

- Gestion du réseau assurée par Réseau31*



Que fait la communauté pour vous

L'intercommunalité se compose de **19 communes** :

Auragne Auribail Auterive
Beaumont-Sur-Lèze
Caujac Cintegabelle
Esperce
Gaillac-Toulza
Grazac Grépiac
Labruyère-Dorsa

L'accueil du service public, l'emploi et l'insertion



- France Services : faciliter l'accès aux services publics
- Emploi insertion : accompagner vers l'emploi
- Guichet unique : simplifier les paiements

L'environnement



- Entretenir les espaces naturels
- Préserver les ressources naturelles
- Valoriser le circuit court

GEMAPI

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) avec le SYMAR*



Le tourisme avec la marque bahg !

- Promouvoir l'offre de Tourisme et des loisirs du bassin à travers les actions de l'Office de Tourisme (patrimoine, randonnée, parcs de loisirs)
- Mener des projets thématiques en partenariat avec les socio-professionnels du territoire (producteurs locaux, hébergeurs, restaurateurs, associations)



Le sport et la culture

- Développer les infrastructures dédiées au sport
- Enseigner la musique avec l'EMILA



L'habitat pour tous

- Favoriser l'accès à un logement de qualité :
 - Encourager l'amélioration de l'habitat et notamment la rénovation énergétique
 - Accompagner la réhabilitation des copropriétés fragiles et dégradées
- Créer les équipements d'accueil spécifiques aux citoyens gens du voyage afin de limiter les occupations illicites



+ **31 000** habitants
+ **312 km²** de superficie

Lagardelle-Sur-Lèze
Lagrâce-Dieu Le Vernet
Marliac Mauressac
Miremont Puydaniel
Venerque



Bilan sur nos déchets : bravo pour votre tri !

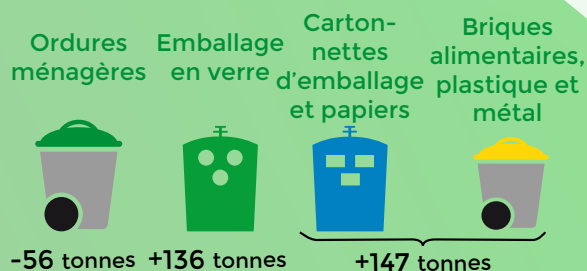
Les consignes de tri sur notre territoire n'avaient pas évolué depuis la mise en place de la collecte sélective en 2004 !

Depuis octobre 2019, un grand nombre d'entre vous ont adopté les nouveaux écogestes :

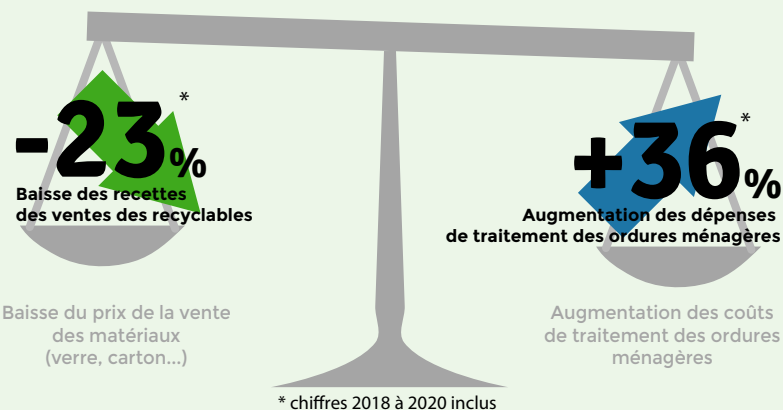
- la séparation des papiers et cartonnets ;
- l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers en plastique.

jan>oct20

+ de tri
et **- d'ordures**



Pourquoi poursuivre les efforts de tri et de réduction de déchets ?
Nous sommes dépendants de 2 facteurs extérieurs :



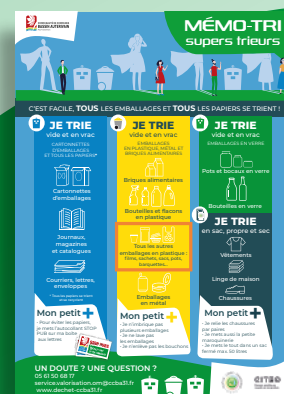
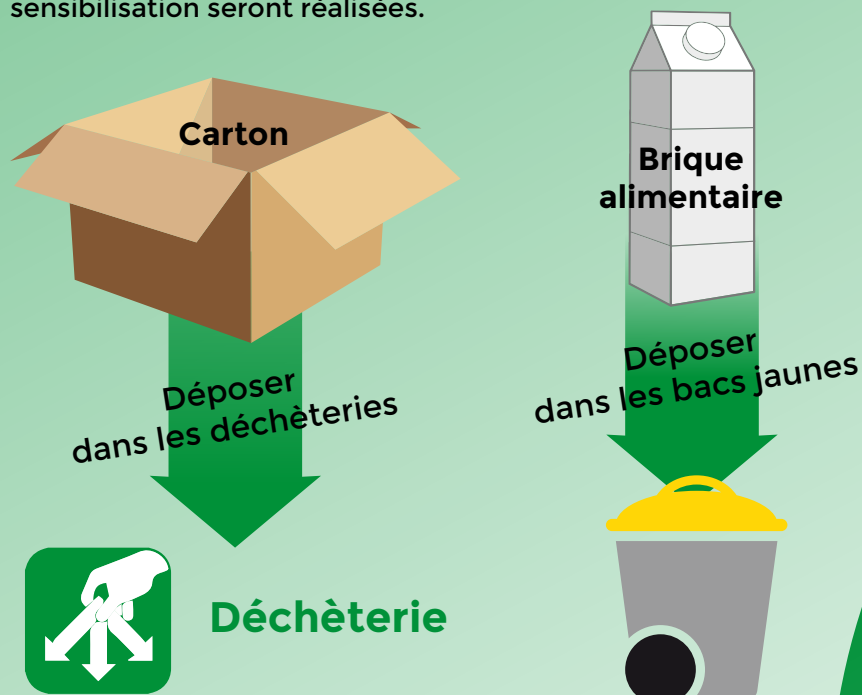
Une solution complémentaire aux écogestes :

L'optimisation de la collecte s'effectue grâce à des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages recyclables. Ce type de collecte est 8 fois moins coûteuse que la collecte en bac.

La poursuite des écogestes et l'optimisation de collecte devraient permettre de maîtriser les coûts.

Continuons nos efforts, soyons vigilants !

Actuellement, il y a encore des papiers et des cartonnettes dans les bacs à couvercles jaunes qui coûtent cher à l'intercommunalité. Désormais, des contrôles seront effectués et des opérations de sensibilisation seront réalisées.



Mémo-tri
disponible en téléchargement
sur www.dechet-ccba31.fr



En avant vers la tarification incitative avec la TEOMI, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui devient Incitative

Résultat du questionnaire et de la concertation citoyenne effectués en 2019

70% des répondants sont favorables à la tarification incitative mais des questions se posent sur le fonctionnement.

La tarification incitative en quelques mots

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) que paye l'utilisateur n'est pas en relation avec l'utilisation du service.

La tarification incitative, c'est la transformation de cette taxe en un dispositif qui reflète mieux l'utilisation du service et qui incite à des pratiques plus vertueuses. En effet, la tarification incitative a un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel afin de le rendre plus juste pour le citoyen et favoriser de nouveaux gestes afin de réduire la production de déchets.

La tarification incitative est un dispositif d'encouragement aux changements de comportement, responsabilisant et valorisant l'évolution de nos pratiques. Elle est aussi une action innovante en faveur du développement durable. Avec la tarification incitative, nous sommes encouragés à :

- Diminuer les quantités de déchets produits à la source (diminution du gaspillage, développement du compostage, ...)
- Augmenter le tri (collectes sélectives, déchèteries) pour une meilleure valorisation matière et/ou organique ;
- Adopter une consommation responsable ;
- Optimiser le service de collecte pour une maîtrise des coûts.

La tarification incitative à la CCBA prendra la forme de la Teomi (Teom incitative).

Ses principes

Ce système ouvre une nouvelle époque dans notre rapport aux déchets, suscitant une prise de conscience du coût du service public des déchets et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement écoresponsable.



Habitat individuel collecté en porte à porte



avec puce 

La part variable est calculée sur le nombre de levées du bac d'ordures ménagères associé au volume du bac. Le tarif variera selon le volume du bac (petit ou moyen bac).

1 sortie = 1 levée

Votre bac a dû être pucé lors de la campagne d'identification fin 2019 début 2020. Si ce n'est pas le cas, venez faire pucer votre bac au service collecte et valorisation des déchets. D'ici quelques mois les bacs non pucés ne seront plus collectés par le service. Pour tous renseignements contactez-nous au 05 61 50 68 17.

Habitat collectif

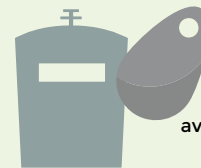


avec puce 

La part variable est calculée sur le nombre de levées des bacs d'ordures ménagères puis partagée sur les logements selon la clé de répartition des charges de votre copropriété.

Astuce : Pensez à demander à votre copropriété l'installation d'un composteur collectif pour alléger la facture. Le service gestion et prévention peut vous aider.

Habitat individuel collecté en point d'apport volontaire



avec badge 

La part variable est calculée sur le nombre de dépôts en point d'apport volontaire à l'aide d'un badge personnel.



Comment ça marche ?

La TEOMI comprend une part fixe (toujours indexée sur la base foncière) en fonction du logement et une part variable incitant chacun à trier plus et réduire ses déchets résiduels.

Cette part variable est calculée grâce à un système de comptage (puce) des bacs d'ordures ménagères présentés à la collecte et des badges utilisés pour l'ouverture des trappes des colonnes en points d'apport volontaire.

Fonctionnement des puces et des badges RFID

Les données comprenant date, lieu, N° d'identification et litrage seront transmises automatiquement :

- Lors du passage des camions de collecte effectuant les levées ;
- Lors des dépôts effectués dans les colonnes avec badge personnel.

Ce sont ces informations, et uniquement celles-là, qui serviront

au calcul de la part variable de la TEOMI.

L'essentiel sera donc de sortir ses ordures ménagères moins souvent en orientant la plus grande part vers d'autres destinations : tri, compostage, dépôts en déchèteries, don, réparation, revente ou seconde vie...

Le but, c'est la réduction des ordures ménagères à incinérer.

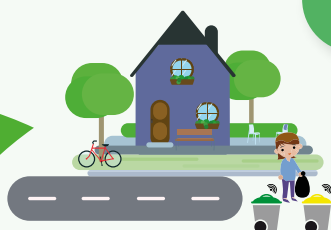
La TEOMI en 5 étapes

Réception de la taxe foncière

Le coût du service utilisé, retranscrit en part fixe et part variable, est inclus dans la taxe foncière (TEOMI).



5



1

Déposez vos déchets la veille du jour de la collecte

Les sortir lorsque votre bac est plein ou en badgeant aux points d'apport volontaire.



2

Comptabilisez à la levée

Votre consommation est enregistrée lorsque le camion de collecte récupère vos déchets, tout comme vos dépôts aux points d'apport volontaire.



3

Transmission des données numériques par foyer

Ces informations sont transmises et traitées par la CCBA, dans le respect des règles relatives à la confidentialité des données numériques.



4

Transmission des données au Trésor Public

Une fois validées, les données sont transmises au Trésor Public.



Calendrier de mise en oeuvre



1. Étape préparatoire

2018 : Étude d'optimisation de la collecte
Étude de la mise en place de la TEOMI
2019 : Concertation avec la population
Enquête d'identification dans les foyers
2020 : Vote de la CC Bassin Auterivain à l'unanimité du calendrier de déploiement
Élaboration du schéma et des nouvelles modalités de collecte permettant une optimisation de la collecte en intégrant de nouvelles tournées en camion grue en lieu et place de tournées traditionnelles.



2. Les nouvelles modalités de collecte

2021/2022 : Déploiement progressif des équipements : puces, badges, colonnes de proximité pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages recyclables.



9 communes¹
rurales collectées
à 100% en points
d'apport volontaire



10 communes mixtes²
collectées en porte
à porte et en points
d'apport volontaire



Un courrier informera des changements le concernant.
Des modifications des jours de collecte pourront intervenir en 2021.



3. Transition

1/07/2022 : Démarrage de la période à blanc

Suivi de la production des ordures ménagères collectée en bac et point d'apport volontaire c'est le moment pour changer ses habitudes et alléger sa poubelle.

2023 : Année de comptabilisation officielle des levées et dépôts du 1^{er} janvier et 31 décembre 2023 pour l'avis d'imposition 2024.



4. La TEOMI, c'est parti !

2024 : Avant le 15 avril, vote des taux de la TEOMI (la part fixe) et du prix au volume des bacs et dépôts en point d'apport volontaire (la part variable).

Sept/oct : Paiement de la TEOMI via la taxe foncière, le montant de la part variable incitative de la TEOMI 2024 sera calculé sur la production d'ordures ménagères de 2023.

¹ Auragne, Auribail, Esperce, Labruyère-Dorsa, Lagrâce-Dieu, Grazac, Mauressac, Marliac et Puydaniel

² Auterive, Beaumont sur Lèze, Caillac, Cintegabelle, Gaillac Toulza, Grépiac, Lagardelle sur Lèze, Miremont, Venerque, Vernet

Comment réduire ses déchets ?

Composter ses déchets de cuisine et ressources vertes du jardin

Des composteurs et des lombricomposteurs sont proposés à tarif préférentiel à retirer au service collecte et valorisation des déchets de la CCBA.



L'autocollant «stop pub»,
c'est **-35 kilos/an** par famille

Trier les emballages recyclables



EMBALLAGES EN VERRE



Cartonnettes d'emballages et tous papiers

En vrac et sans sac



BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES PLASTIQUE / METAL



Déposer le reste en...

Déchèterie : appareils électroménagers, végétaux qui ne peuvent être compostés ou réutilisés, jouets, piles, ampoules...

Bornes Textiles en sac fermé de 50 litres maximum : vêtements, linge, chaussures et petite maroquinerie, le tout propre et sec.

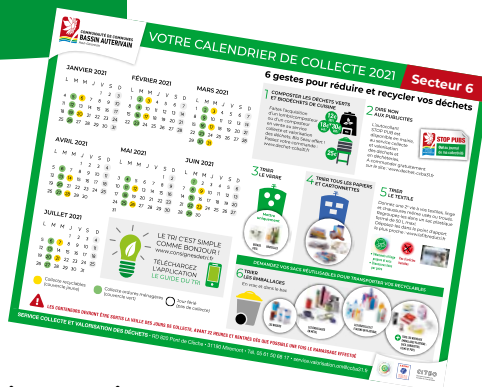


Rester attentif à ses achats

Privilégiez l'achat avec le moins d'emballages, consommez local, durable et ayez le réflexe de vous interroger sur le réparable.



En 2021, le calendrier de collecte des déchets devient 100% numérique



Suite à la concertation sur les déchets menée en 2019, le souhait des habitants d'aller vers moins de gaspillage a fini de convaincre notre collectivité de se lancer vers plus de numérique et moins de production de papier dans un souci d'éco exemplarité. Ainsi est née l'idée de la dématérialisation des calendriers de collecte.

Des calendriers consultables en ligne c'est moins de gaz à effet de serre pour la planète, que générait la distribution en porte à porte chaque année. C'est aussi une économie de ressources

par rapport à l'impression systématique de tous les calendriers.

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, vous pourrez connaître l'ensemble des dates fixes de collecte des déchets pour toute l'année à venir, ainsi que la géolocalisation de l'ensemble des points d'apport volontaire pour le verre, les fibreux et le textile, actualisée en temps réel.

Il y a actuellement 36 secteurs de calendrier différents selon le lieu d'habitation. Pour connaître la tournée de ramassage de

vos déchets, il suffit de localiser votre adresse sur la carte dématérialisée accessible sur www.cc-bassinauterivain.fr/services/collecte-des-dechets

Le calendrier sera également accessible depuis les sites internet des mairies.

Votre mairie mais aussi l'accueil de la CCBA et du service collecte et valorisation des déchets restent à votre disposition pour vous guider dans la démarche en cas de besoin.

MAIRIE DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN

sortir vos déchets ménagers
Pour + d'économie de papier, le calendrier



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Pour-Germain

où et quand ? sortir vos déchets ménagers

Pour + d'économie de papier, le calendrier de ramassage des déchets ne sera proposé qu'en version numérique.

3 étapes pour tout savoir sur le dépôt de vos déchets

Accédez au service >>
www.cc-bassinauterivain.fr/services/collecte-des-dechets

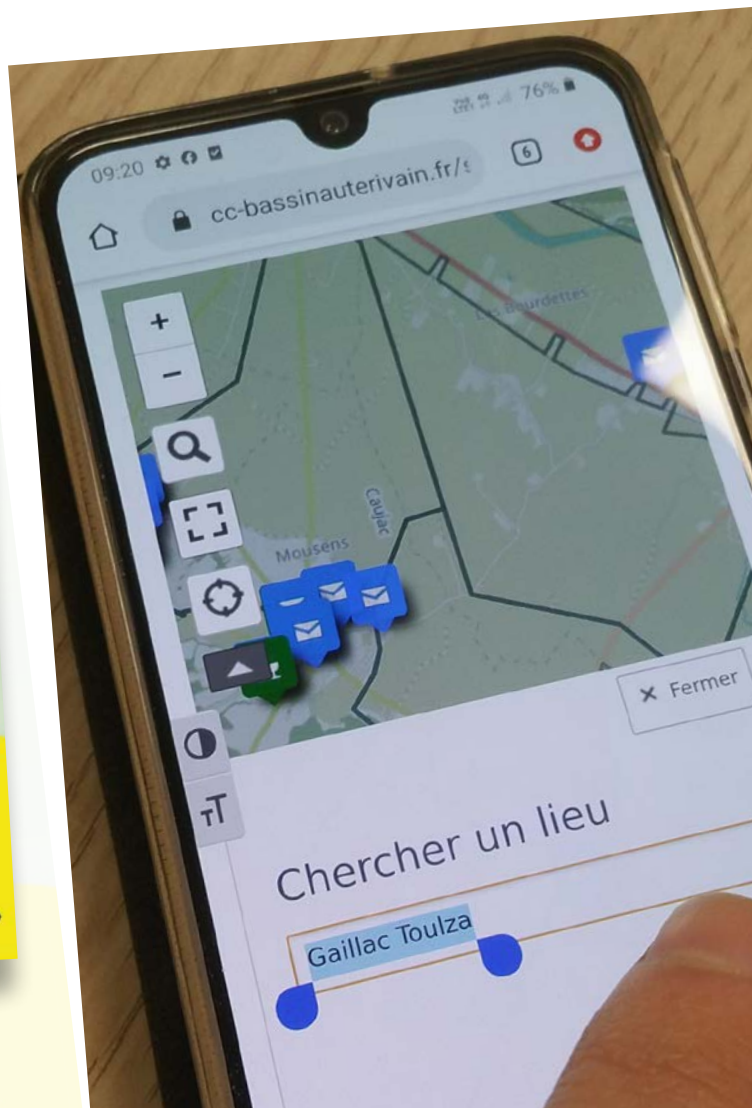


SCANNEZ MOI !

Service collecte et valorisation des déchets
05 61 50 68 17

@DechetsCCBA

Service accessible
depuis le site web et l'accueil
de votre mairie
& interco





Zoom sur 3 dispositifs de collecte en déchèterie



Les Déchets Diffus Spécifiques DDS

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

Un DDS est un déchet principalement issu des produits de bricolage et d'entretien sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots...).

L'importance de déposer les DDS en déchèteries

Ils ne doivent être jetés ni dans les poubelles (ordures ménagères, tri sélectif), ni dans les canalisations

(WC, évier). En effet, si vous jetez un produit chimique usagé dans une poubelle, vous compromettez la valorisation des déchets qu'elle contient ; en d'autres termes, vous polluez votre poubelle et empêchez sa valorisation ! Et si vous déversez des produits

fonctionnement. Ils vont donc rejoindre le milieu naturel et auront un effet très néfaste sur la plupart des espèces vivantes.

Alors préservez votre santé, celle de vos proches, et agissez pour la protection de l'environnement,

POUR VOS DÉCHETS CHIMIQUES DIRECTION : LE POINT DE COLLECTE

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être **dangerueux pour votre environnement et votre santé**.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, **ne les jetez plus dans les poubelles ou dans les canalisations**.

Déposez vos **déchets chimiques en point de collecte** où EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.



Votre point de collecte le plus proche :

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, anti-goudron, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE CHEMINÉE ET BARBECUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine, régulateur pH.

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou agrippé, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



Peintures, vernis, laques, pigments, couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.



PLUS D'INFOS SUR LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS SUR : www.ecodds.com

chimiques dans les canalisations, ils sont mal éliminés lors des traitements des stations d'épuration ou perturberont leur

en déposant vos déchets chimiques aux déchèteries d'Auterive et de Cintegabelle.

«Alors préservez votre santé, celle de vos proches, et agissez pour la protection de l'environnement, en déposant vos déchets chimiques en déchèterie.»



Les Déchets d'Équipements d'Ameublement (DEA)

En 2014, la collectivité a signé une convention avec l'éco-organisme Éco-Mobilier pour la collecte des meubles, ce qui a permis de percevoir plus de

105 000€ d'aides directes en l'espace de 5 ans. Au-delà de ces soutiens perçus par la collectivité, la contractualisation avec Éco-Mobilier a permis de réaliser une économie indirecte de l'ordre de 49 000€ pour l'année 2019 (estimation Éco-Mobilier). Ces coûts dits « évités », correspondent aux dépenses de collecte, de transport et de traitement que la collectivité aurait dû supporter si les meubles n'avaient pas fait l'objet d'une collecte séparative.

ABIMÉ OU INUTILISABLE

RECYCLEZ
les meubles hors d'usage

écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER





Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques DEEE

En 2019, 41 055 appareils ont été collectés et recyclés dans l'ensemble des déchèteries de la CCBA, soit l'équivalent de 238 tonnes.

Le recyclage de ces DEEE a permis d'éviter l'émission de 1 359 tonnes de CO₂ et d'éco-

nomiser 297 barils de pétrole brut soit l'équivalent de près de 10 000 kilomètres parcourus en voiture. 16,7 tonnes de substances dangereuses ou réglementées ont été extraites puis neutralisées des DEEE collectés en déchèteries.

Pensez à apporter vos DEEE en déchèterie et ne les jetez pas aux ordures ménagères même s'ils sont de petite taille !

Textiles, Linge et Chaussures (TLC)

En 2019, les habitants du Bassin Auterivain ont donné plus de 118 tonnes de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) : bravo pour votre engagement aux côtés de la CCBA, de l'éco-organisme Éco TLC et de son partenaire collecteur «Le Relais».

Ces vêtements, linge et chaussures que vous avez donnés sont autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles et autant de ressources que nous préservons.

Gardez le bon réflexe !

La collecte de TLC de 2019 est en augmentation de 1 % par rapport à 2018 félicitations et bienvenue à tous les nouveaux donateurs ! Nous avons déjà dépassé la moyenne française de 3,6kg de TLC usagés donnés par habitant et par an, merci de votre participation.

Alors gardez le bon réflexe : ne jetez plus vos textiles et chaussures à la poubelle ! Apportez-les, propres et secs, dans des sacs fermés, les chaussures nouées par paires et ils seront valorisés !

Si vous ne connaissez toujours pas le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur la cartographie suivante : www.refashion.fr/citoyen/fr.

Qui collecte mes TLC ?

Ils sont collectés et valorisés par «Le Relais». Il s'agit d'un réseau d'entreprises qui agit depuis



30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre.



Que deviennent mes TLC ?

Environ 60% des TLC repartent directement dans la boucle : les articles en bon état sont vendus au profit d'une action sociale ou approvisionnent les associations

partenaires de la collecte pour servir aux plus démunis. Quant aux articles usés, ils sont recyclés afin d'être transformés en de nouveaux vêtements, en d'autres produits tels que de l'isolant, du rembourrage de coussin ou en chiffons et en terrains de sport (pour les chaussures).

Déposer ses TLC dans les points d'apport permet :

- De participer à la réduction des déchets ;
- D'encourager le recyclage
- De créer de l'emploi ;
- De créer des fonds pour les associations partenaires.

En bref, cela permet à la filière d'avancer. Alors n'hésitez plus, donnez une deuxième vie à vos TLC !



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



**L'EMPLOI ET L'ACCUEIL DES USAGERS
DU SERVICE PUBLIC**

France Services : les services publics près de chez vous !

France Services, un nouveau mode d'accès aux services publics pour les administrés du Bassin Auterivain

Il vise à vous permettre d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer vos démarches du quotidien.

France Services représente la modernisation des services publics en vous apportant une réponse à visage humain, tout en exploitant les potentialités du numérique. C'est un lieu d'accueil agréable et convivial, qui change de l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès à une gamme élargie de services, au-delà des formalités administratives.

L'inclusion numérique au cœur de France Services

L'espace France Services de la CCBA est aussi un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, nos agents France Services l'accompagnent pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence...



Les espaces France Services : pour quels services ?

Pour les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Dans votre espace France Services, il est possible de solliciter l'assistance d'un socle de **9 partenaires de l'État** :

- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- Le Pôle Emploi
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- La Caisse nationale des Allocations Familiales (CAF)
- L'assurance retraite (CARSAT)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- La Poste



Inauguration France Services, suite à l'obtention de labellisation en janvier 2020

Monsieur Serge BAURENS, Président de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA), a coupé le ruban en compagnie de Monsieur Étienne GUYOT, Préfet de la Région Occitanie, Madame la Députée Elisabeth TOUTUT-PICARD, Madame le Sous-Préfet de Muret Cécile-Marie LENGLET, Madame le Sous-Préfet de Saint-Gaudens Marie-Paule DEMIGUEL et Madame Monique DUPRAT, Vice-Présidente de la CCBA en charge de l'emploi et de l'accueil des usagers. De par son implication et son soutien, le Conseil Départemental était représenté par Madame Maryse VEZAT-BARONIA et Monsieur Sébastien VINCINI, tous deux Conseillers Départementaux du canton d'Auterive.



4 questions-réponses pour découvrir France Services

Au-delà du socle de services garantis, la CCBA a déployé une offre complémentaire permettant de répondre au mieux aux besoins des habitants de notre territoire. Sont associés et engagés dans la structure France Services plusieurs organismes dont certains tiennent des permanences (cf page 15).

Jusqu'où l'agent France Services peut-il m'aider ?

L'agent France Services constitue un relais de proximité : il **assure donc un service de premier niveau** pour le compte des partenaires et participe à « démêler » certaines situations administratives qui requièrent une approche plus avertie ou une réponse moins normative. L'agent n'a toutefois pas vocation à remplacer l'expertise du conseiller partenaire sur des questions plus complexes.

Dans le cadre de son accompagnement sur certaines de vos démarches, l'agent peut être amené à avoir connaissance d'éléments privés vous concernant. Il s'engage au respect d'une charte de confidentialité et ne peut partager ces éléments avec des tierces personnes. Il ne conserve pas pour vous vos identifiants, mots de passe, permettant d'accéder à vos interfaces personnelles.

Puis-je poser une question sur un dossier en cours à mon interlocuteur France Services ?

Nos agents assurent également un rôle d'intermédiaire, ils n'ont pas accès aux dossiers instruits par les partenaires et services de l'administration publique. Ils peuvent toutefois, dans certains cas et grâce aux contacts privilégiés dont ils disposent, obtenir des informations sur l'avancement de vos dossiers.

Puis-je être accompagné dans ma découverte du numérique ?

Oui, nos agents peuvent vous accompagner et vous aider à devenir de plus en plus autonome dans vos démarches en ligne.

Ils vous guident dans l'utilisation des services en ligne :

- Aide à la navigation sur les sites (recherche d'informations)
- Aide pour trouver les informations sur votre dossier personnel (actualisation de votre situation, consultation des paiements, des attestations...)
- Aide à la réalisation de télé procédures
- Aide à la réalisation de simulations
- Aide à la création d'un compte personnel sur l'espace partenaire
- Aide à la création d'un compte de messagerie

Ils vous assistent dans l'utilisation des équipements numériques mis à votre disposition dans l'espace France Services : ordinateurs, dispositif de Visio conférence, imprimantes, scanners...

Puis-je remettre mon dossier papier aux agents France Services ou faut-il me rendre dans l'agence de l'opérateur ?

(CAF, CARSAT, MSA, Pôle emploi...)

France Services n'est pas une annexe des agences partenaires. Elle constitue un relais et un appui pour vous accompagner dans vos démarches, mais n'a pas vocation à se substituer à l'agence partenaire. L'agent France Services peut cependant vous guider pour télé-transmettre des documents : utilisation des visio-guichets, scan et envoi numérisé de vos documents par mail...

Le saviez-vous ?

Le guichet unique permet de régler les factures de l'EMILA

En plus des factures concernant les structures petite enfance de la CCBA, les familles peuvent à présent régler les factures de l'école de musique intercommunale.

Pour plus d'informations, demandez la plaquette du guichet unique à l'accueil du siège de la CCBA : RD 820 - ZI Robert Lavigne - 31190 AUTERIVE.

Téléchargez également la plaquette depuis la page d'accueil : www.cc-bassinauterivain.fr

+ d'infos : 05 61 50 99 00



Pensez
au paiement en ligne
pour +

de rapidité et de liberté

+ d'infos :
www.cc-bassinauterivain.fr



Aurélien CODECCO et Laura DUROU restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches France Services



Les permanences des partenaires liés à France Services

EMPLOI

Vidéo 3/4	du lundi au vendredi	9h/12h - 13h30/17h	sur convocation
CAP EMPLOI	le lundi	9h/12h - 13h30/17h	sur convocation

HABITAT - ECONOMIE D'ENERGIE

PAYS SUD TOULOUSAIN - Info énergie	le 1er jeudi après midi de chaque mois	14h/17h	RDV au 05 61 97 34 20
PAYS SUD TOULOUSAIN - Urbanisme	le jeudi après midi	14h/17h	RDV au 05 61 97 34 20
ADIL - information sur le logement	le 1er jeudi après midi de chaque mois	13h30/17h	RDV au 05 61 97 34 21
SOLEHA - amélioration de l'habitat	le 1er jeudi après midi de chaque mois	13h30/17h	RDV au 05 61 97 34 22
CAUE	le 1er jeudi après midi de chaque mois	13h30/17h	RDV au 05 61 97 34 23

JEUNES

MISSION LOCALE	lundi, mercredi, jeudi et vendredi	9h/12h > 13h30/17h	info et RDV au 09 70 22 05 00
----------------	------------------------------------	--------------------	-------------------------------

ACCES AU DROIT

Conciliateur de justice	2ème et 4ème mardi de chaque mois	9h/12h > 13h30/17h	RDV au 05 61 50 99 00
Permanence gratuite avocats	1er jeudi de chaque mois	9h/12h	RDV au 05 61 50 99 00
Administration pénitentiaire	le vendredi	9h/12h > 13h30/17h	sur convocation

SOCIAL - SANTÉ

CAF assistant social	le mardi de 14h à 17h	14h/17h	RDV au 06 11 15 12 83
CAF gestion administrative	2ème et 4ème mercredi de chaque mois	9h/12h	permanences libres

CREATION D'ENTREPRISE

Chambre de métiers et de l'artisanat	1er et 3ème mercredi matin de chaque mois	9h/12h	RDV au 05 61 10 47 39
--------------------------------------	---	--------	-----------------------

FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances publiques	le mardi matin et le jeudi après midi	13h30 > 16h30	RDV sur impots.gouv.fr
---	---------------------------------------	---------------	--

**Vous
cherchez
un job ?**

Contactez le service emploi
05 61 50 99 00
service-emploi@ccba31.fr
[f @ServiceEmploiCCBA](https://www.facebook.com/ServiceEmploiCCBA)

Suivez également les offres d'emploi, l'actu liée à la formation, l'accès aux droits...



[@ServiceEmploiCCBA](https://www.facebook.com/ServiceEmploiCCBA)



Espace France Services
Siège de la CCBA
RD 820 - ZI Robert Lavigne
31190 AUTERIVE

05 61 50 99 41
franceservices@ccba31.fr



Emploi & insertion : votre temple vers l'emploi !

Recrutement enseigne Action

Le service emploi et insertion a organisé pour la 1ère fois, grâce Monique DUPRAT (Vice-Présidente), une session de recrutement par simulation, avec l'agence de Pôle Emploi de Portet sur Garonne. 2 informations collectives ont permis de présenter cette méthode de recrutement pour des postes d'employés de libre-service. Cet événement s'est déroulé en plusieurs étapes :

- 2 matinées de recrutement par simulation pour les 23 candidats sélectionnés lors des informations collectives (exercices adaptés aux mesures sanitaires en vigueur)
- 14 personnes résidentes dans le Bassin Auterivain ont été recruté



«100% des candidats recrutés
résident dans le Bassin Auterivain»

avenir : viens découvrir
l'apprentissage !»

Semaine de l'alternance

- Action conjointe de la CCBA, de la Mission Locale Haute Garonne et de Pôle Emploi : «Connecte-toi à ton

Une semaine dédiée à un groupe de jeunes issus de la Mission locale avec des ateliers pour : la création de CV, la simula-

tion d'entretiens d'embauche, la visite d'entreprises pour présenter les dispositifs de l'alternance, l'intervention de l'École Supérieure des métiers...

Chantier d'insertion en environnement : renouvellement de la collaboration avec le SYMAR

Dans le cadre de la politique sociale, la CCBA assure son chantier d'insertion environnement pour le compte du SYMAR VAL D'ARIEGE. Les missions consistent à restaurer et entretenir les berges des cours d'eau du territoire, en fonction des enjeux définis dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette action est l'exemple même d'une véritable synergie de deux compétences au service du public.

Pour plus d'informations :

05 61 50 99 00 / admin-insertion@ccba31.fr



Semaine de l'alternance



Semaine de l'alternance



Création d'une marque pour unifier tourisme et loisirs dans le Bassin Auterivain Haut-Garonnais



La CCBA lance une marque pour valoriser l'offre du tourisme et des loisirs dans les 19 communes du territoire.

Une marque est devenue une nécessité pour amorcer l'identité territoriale, proposer une vitrine du territoire et ainsi renforcer l'attractivité du territoire.

La marque «Bahg !», qu'est-ce que ça veut dire ?

Eh bien c'est très simple, c'est l'acronyme de «Bassin Auterivain Haut-Garonnais» !

L'objectif de cette marque est de proposer une identité territoriale et de valoriser notre offre touristique.

Nous disposons de multiples opportunités qui méritent d'être valorisées dans le domaine :

- Le patrimoine et la culture
- La randonnée
- Les loisirs
- Les producteurs locaux et les marchés
- Les restaurants
- Les hébergements

Donc bientôt, grâce à la marque «Bahg !», vous pourrez «Bahgouler» (=bavarder) et aller vous «Bahglader» (=balader) à travers les bons plans localisés dans le Bassin Auterivain !

Bilan sur les Journées Européennes du Patrimoine en Bassin Auterivain

Les Journées du Patrimoine : du projet national vers l'action locale

Depuis 1984, les Journées Européennes du Patrimoine sont un moment clé de l'année pour permettre au grand public la découverte des édifices classés aux monuments historiques. L'accès à la culture pour tous se traduit également par la découverte de lieux exceptionnellement ouverts, ou de musées dont l'accès devient provisoirement gratuit ou à prix réduit.

Si la notion de Patrimoine englobe la valorisation des bâtiments classés, elle embrasse aussi les bâtiments vernaculaires et d'autres domaines immatériels comme la mémoire, les savoir-faire, les langues... La liste peut-être longue tant ce qui peut faire Patrimoine est large !

En 2020, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) a souhaité soutenir les initiatives des

acteurs du territoire, à travers l'action de l'Office de tourisme communautaire et du service Tourisme de la collectivité.

Des réunions de coordination ont eu lieu afin de proposer des outils de promotion de l'événement à l'échelle du bassin.

L'implication de l'Office de tourisme communautaire du Bassin Auterivain

Aujourd'hui, les actions entreprises par l'Office de tourisme communautaire sont inscrites dans un plan d'actions biennal qui a été voté à l'unanimité par le Conseil communautaire début 2020.

Ce plan d'actions repose sur deux piliers thématiques que sont le patrimoine et la randonnée, en faveur du développement touristique du territoire.

Concernant le volet Patrimoine, l'impulsion de la CCBA pour une communication homogène sur les Journées Européennes

du Patrimoine porte un double objectif. Il s'agit d'une part de valoriser les nombreuses initiatives locales existantes et d'autre part d'acter un engagement vers la coordination d'actions de développement et de promotion touristique à l'échelle du territoire.





16 événements pour plus de 1 000 personnes au rendez-vous

Une vingtaine d'acteurs publics, privés et associatifs ont été mobilisés durant 6 mois.



Auterive : marché des créateurs

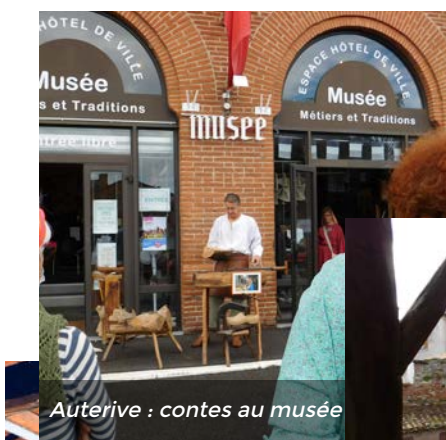


Grazac : artisans métiers de la laine

Le patrimoine industriel avec les visites de la centrale hydroélectrique à Auterive

Le patrimoine artisanal avec des contes se déroulant au Musée Métiers et Traditions à Auterive, le Festival Wool&Music autour des métiers de la laine à Grazac et le marché des créateurs à Auterive

Au total en 2020, 16 événements différents ont couvert divers domaines du patrimoine avec 27 actions. Plus d'un millier de personnes était au rendez-vous. Les manifestations organisées ont été idéales à découvrir en famille.



Auterive : contes au musée



Auterive : maison Ysalguier



Labruyère-Dorsa : exposition photo



Labruyère-Dorsa : salle archéologique



Cintegabelle : patrimoine archéologique

Le patrimoine architectural a été promu à Auterive grâce à des visites commentées du centre-ville, des contes immersifs dans les lieux patrimoniaux et la visite sur l'histoire du bâtiment de l'Oustal ; à Labruyère-Dorsa par des visites commentées de l'église et par une exposition photo réalisée par les habitants ; à Beaumont-sur-Lèze par la proposition de découverte du projet d'habitat participatif Mas Coop et l'histoire du projet architectural ; à Cintegabelle par le parcours patrimonial dans le village de Cintegabelle

Le patrimoine archéologique : avec la randonnée guidée à Cintegabelle, mais aussi les ateliers pour enfants et la visite de la salle d'exposition suite aux fouilles réalisées dans la commune ; à Labruyère-Dorsa par la visite commentée de la salle promouvant les fouilles archéologiques du village



Auterive : marché des créateurs



Le jeune public a fait l'objet d'une attention particulière par le Cinéma l'Oustal à Auterive (1 séance dédiée, précédée par des contes) et par la commune de Cintegabelle avec l'organisation de 2 ateliers de découverte archéologique.

Les scolaires du Département se sont également vus proposés une découverte du cinéma, au travers de la journée «les Enfants du Patrimoine», grâce à une mise en relation par l'OTC avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Garonne.

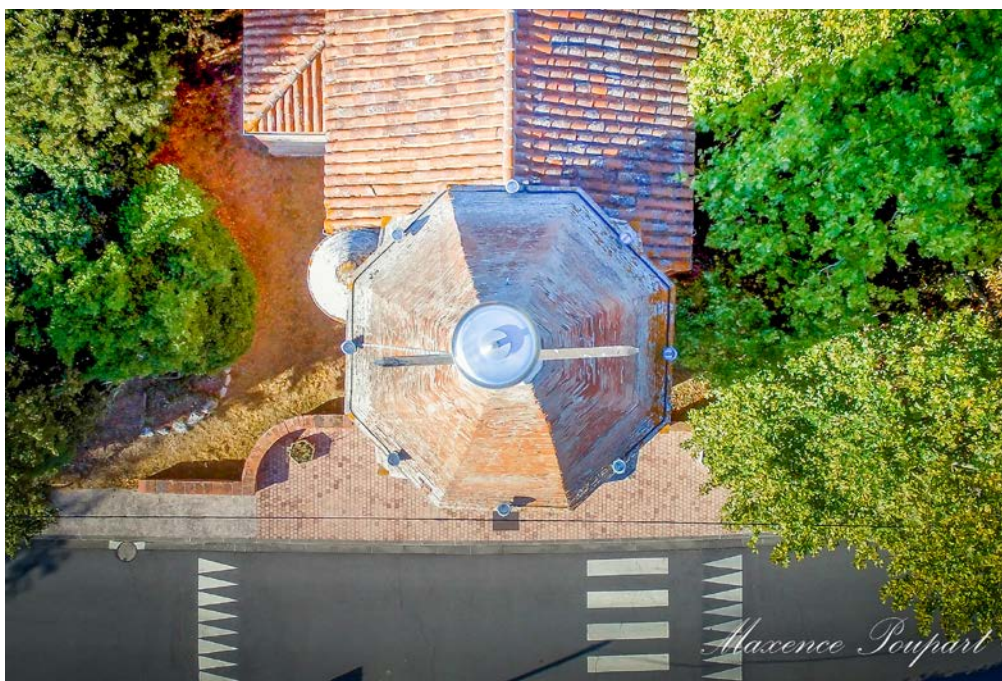


Cintegabelle : concert de piano - yoga

Au croisement du Patrimoine et des événements culturels, ont eu lieu 2 événements : la 1^{ère} édition du Festival Wool & Music à Grazac, comprenant des concerts et l'expo-vente de dizaines d'artisans autour de la laine venant de la France entière et au-delà.



Grazac : Festival Wool & Music



Maxence Poupart

Le Festival les Frissonnantes à Cintegabelle intégrait dans sa programmation la valorisation du patrimoine par notamment un concert d'orgue.



La photo de Maxence Poupart présente la vue de haut de l'église de Labruyère-Dorsa dans le cadre de l'expo-photo organisée par la commune.



Entrepreneurs : vous recontez des difficultés depuis le confinement ?



Le saviez-vous ?

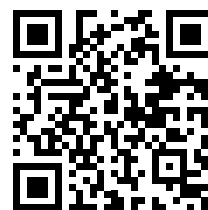
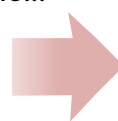
Avec la Région, la CCBA contribue au financement du «Fonds L'OC-CAL», permettant d'apporter une aide financière au commerce de proximité, à l'artisanat et au tourisme, sous forme d'avances remboursables, de subventions pour l'acquisition d'équipements de protection et d'une aide au loyer.



La Région propose un réseau pour vos projets

La Région Occitanie propose une plate-forme dédiée aux entrepreneurs du territoire. Elle permet un accompagnement personnalisé couvrant tous les besoins des porteurs de projets : création, reprise ou cession d'entreprise, implantation, croissance, innovation, international, emploi, recrutement, développement durable...

+ d'infos : <https://hubentreprendre.laregion.fr>



Scannez-moi

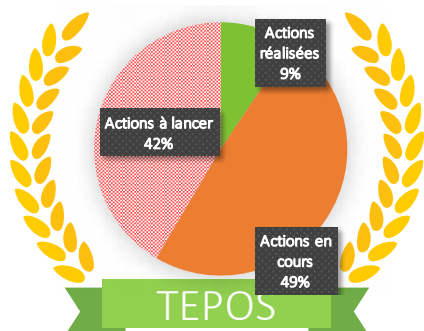
Découvrez également
d'autres dispositifs d'aides dédiés aux entreprises : www.occitanie.cci.fr



Actions plan climat air énergie territoriale (PCAET)

Rénovation énergétique de la copropriété «Cité Moderne»

La communauté de communes du Bassin Auterivain (CCBA) est engagée dans une démarche de plan climat Air Energie Territoriale dont l'objectif est de devenir territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Cet objectif s'articulera autour de 6 orientations. Le plan d'action est programmé de 2019 à 2024.



Le bilan de 2019 a révélé que la CCBA avait réalisé 9% des actions inscrites dans son plan d'action, 49% d'entre elles sont en cours et 42% restaient à lancer.

Parmi celles en cours, une action emblématique est à préciser : la mise en œuvre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour la rénovation de la copropriété «Cité Moderne», se composant de 4 bâtiments de 1964, soit 133 logements. Les travaux de rénovation énergétique (isolation thermique par l'extérieur, isolation des toitures, changement des menuiseries...) devraient permettre un gain travaux énergétique de plus de 50%.



L'objectif pour 2021 est de renforcer la sobriété énergétique des bâtiments publics du territoire. Pour ce faire, une étude sur la production d'énergies renouvelable envisageable sur les bâtiments intercommunaux va être réalisée de façon à programmer de futures installations. Également, un travail sur la gestion des consommations énergétiques des bâtiments va être engagé.

Compétence mobilité en réflexion à la CCBA

La CCBA est en cours de réflexion sur la prise de compétence en mobilité. Décider de la prendre définirait la CCBA comme «Autorité Organisatrice de la Mobilité» qui aurait alors la charge du développement et de l'organisation des différents canaux de mobilité du territoire.

A défaut, la compétence revient à la région qui développe des services locaux de mobilité. Le couple intercommunalité-région est renforcé et un schéma de gouvernance permet l'exercice de la compétence par l'une ou l'autre collectivité.

Réaménagement du lac du Vernet : rencontre d'expérience

Les lacs du Vernet, situés le long de la RD820, sur un site d'anciennes gravières tendent à être aménagés et ouverts au public. Toutefois, l'étendu du site et sa densité en faune demandent une expertise particulière de façon à faire cohabiter ouverture au public et préservation de l'avifaune.

Pour ce faire, un bureau d'étude a été mandaté pour réaliser différentes études, à la fois

environnementale, paysagère et sur la qualité de l'eau.

A cette occasion, une visite de la base de loisirs d'Agos a été organisée, pour rencontrer des acteurs ayant déjà expérimenté ce type de réaménagement.

En compagnie de la Maire de Vielle-Aure, Maryse BEYRIÉ, à sa droite Serge BAURENS, Président de la communauté de



communes du Bassin Auterivain et à sa gauche, Claude DIDIER, Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine à la communauté de communes du Bassin Auterivain.





Objectif «Réno», c'est le service public de la rénovation énergétique sur le territoire.



Service Neutre, objectif et indépendant, il vous aide à améliorer le confort de votre logement et à réduire votre facture énergétique. Le Conseiller Info Énergie vous accompagne pas à pas dans votre projet de rénovation énergétique :

- quels travaux ?
- quels financements ?
- quels professionnels qualifiés ?

Ce sont plus de 1000 personnes qui sont renseignées chaque année.

Plus de 100 ménages sont accompagnés chaque année jusqu'à la réalisation de leurs travaux de rénovation : de la définition du projet jusqu'à l'optimisation des aides financières disponibles, en passant par le choix des techniques, des équipements et l'orientation vers des artisans partenaires.

En partenariat avec la Région Occitanie et dès que la situation sanitaire le permettra, Objectif Réno mettra en place la visite d'un expert à domicile pour définir avec vous la meilleure stratégie et le suivi des travaux à moindre coût.

Besoin de rénover votre logement ?

Objectifréno

Votre service public de la rénovation énergétique



Conseils
techniques



Aides
financières



Artisans
de confiance



ACCESSIBLE
A TOUS

Dispositif local,
neutre
et indépendant

www.objectifreno.fr

05 61 97 34 20



Contactez-nous également par mail :
infoenergie@payssudtoulousain.fr



Propriétaires privés modestes et très modestes : des permanences et des aides renforcées pour vous accompagner !

Les propriétaires privés des 19 communes membres de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais bénéficient depuis cette année de deux nouvelles permanences mensuelles sur Auterive, afin de faire face à la demande croissante observée localement.

Ces permanences renforcées permettent de continuer à aider les propriétaires privés modestes et très modestes à bénéficier de subventions et à améliorer leur confort tout en soutenant l'artisanat et les entreprises locales.

Aussi, si vous envisagez des travaux dans votre logement (économies d'énergie, perte d'autonomie et adaptation au handicap, sortie d'insalubrité), ne les commencez pas avant d'être venu vous renseigner auprès de la Maison de l'Habitat afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux.

Alors n'hésitez plus et venez rencontrer Monsieur Fabrice Fiocco, le conseiller habitat du territoire, lors des **permanences sur rendez-vous uniquement** qui se tiennent :

- tous les 1er et 4èmes jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Maison de l'Habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive,
- tous les 2èmes jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Cintegabelle,
- tous les 3èmes jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Venerque,
- tous les jeudis de 14h00 à 16h00 à la Maison de l'Habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive.

Organismes financeurs :



Exemple de projet financé n°1 – Propriétaires occupants modestes engagés dans une rénovation énergétique :

- Villa sur deux niveaux édifée en 1960
- Ménage demandeur composé de 3 personnes
- Revenu fiscal de référence de 27 092 €
- Chauffage au fuel de 1988 avec dépenses énergétiques annuelles d'environ 3 500 €

Travaux d'économies d'énergie dans un logement de 143 m2 pour un gain énergétique de 54 % :

- Isolation des combles perdus,
- Remplacement des menuiseries et de la porte d'entrée,
- Pose d'une VMC hygroréglable B,
- Installation d'une pompe à chaleur air/eau,
- Installation d'un chauffe-eau thermodynamique.

Montant des travaux TTC : 31 500 €

Aides mobilisées :

- Subvention d'Action Logement : 19 425 €
- Subventions de l'Anah (délégées au CD31) : 5 646 €

Total subventions : 25 071 €

Reste à charge fonds propres : 6 429 €

Soit 20,40 % des travaux

Exemple de projet financé n°2 – Propriétaires occupants très modestes engagés dans une rénovation énergétique :

- Maison de ville mitoyenne sur 2 niveaux édifée en 1990
- Ménage demandeur composé de 4 personnes
- Revenu fiscal de référence de 30 072 €
- Chauffage électrique avec dépenses énergétiques annuelles d'environ 3 400 €

Travaux d'économies d'énergie dans un logement de 126 m2 pour un gain énergétique de 80 % :

- Isolation murs extérieurs et combles perdus
- Création chauffage central fonctionnant au gaz naturel
- Remplacement menuiseries et porte d'entrée

Montant des travaux TTC : 30 927 €

Aides mobilisées :

- Subvention d'Action Logement : 7 900 €
- Subventions de l'Anah (délégées au CD31) : 18 657 €
- Subvention du CD31 : 2 000 €
- Eco-chèque de la Région Occitanie : 1 500 €

Total subventions : 30 057 €

Reste à charge fonds propres : 870 €

Soit 2,80 % des travaux

Prévision d'un nouveau gymnase à Cintegabelle

Dans le cadre de la construction du futur collège par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la CCBA prévoit la construction d'un gymnase aux abords de ce nouvel équipement scolaire.

A l'initiative de la commune de Cintegabelle qui dispose de vestiaires, il a été décidé d'intégrer cet équipement aux bâtiments existants.

La Communauté de Communes s'est entourée d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte (Nook architectes), des bureaux d'études (SATEC ingénierie et Etudes et Recherches Techniques) et d'un économiste (Alayrac SAS).

La Communauté de Communes,

s'est engagée à être territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2050, dans le cadre du plan climat air énergie territoriale. Ainsi, ce gymnase répondra techniquement à cette volonté. En effet, l'installation d'une chaufferie bois permettra de chauffer les lieux dans le respect de la réglementation thermique 2012 (RT 2012), tout comme le centre Petite Enfance d'Auterive. Il a également été fait le choix d'utiliser des matériaux de qualité permettant une isolation optimisée du bâtiment et ainsi limiter la consommation d'énergie.

A l'attribution des marchés, le coût des travaux de construction du gymnase et de rénovation des vestiaires existants

s'élève à 2 780 286 € TTC dont 2 528 260 € TTC pour les travaux du gymnase.

Afin de financer le projet, des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État, la Région, le Département et l'ADEME. A ce jour, l'État a confirmé son financement à hauteur de 300 000€ (dispositif DETR - dotation d'équipement des territoires ruraux).

Les travaux ont commencé au mois de novembre pour une durée de 9 mois.

Les nouveaux collégiens pourront utiliser leur nouvelle installation sportive à la rentrée scolaire 2021-2022.

Aménagement durable pour développement durable

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle zone industrielle «Athena», nous avons choisi de réutiliser le ballast mis à disposition par la SNCF. Le ballast est le support des voies ferrées. Il se présente sous forme de gros cailloux concassés. Il permet de stabiliser les traverses et les rails du chemin de fer.

Après analyse de cette matière, qui a permis de déterminer sa nature et d'écarter tout risque pour l'environnement, nous avons décidé de lui donner une seconde vie en l'utilisant comme couche de fond pour la voirie d'accès à la zone «Athena».

C'est pour nous une bonne façon de concilier développement économique, recyclage et économie des ressources naturelles, tout en limitant les dépenses publiques.



Avant remplissage ballast



Après remplissage ballast



La prospective financière, un outil nécessaire pour mettre en évidence les actions à porter

Nous traversons depuis presque un an une crise sanitaire terrible, doublée aujourd'hui d'une crise économique et sociale. Dans cette période la CCBA doit mobiliser ses moyens pour continuer à assurer un service public de qualité, permettant d'aider les citoyens à passer cette période, mais aussi soutenir l'activité en continuant les projets et les investissements.

Cette crise sanitaire a généré des dépenses non prévues, notamment pour assurer les mesures de protection du public et des agents, mais aussi une baisse de certaines recettes, déjà sur 2020 et qui va se prolonger en 2021.

C'est dans ce contexte qu'une étude de prospective financière sur la durée du mandat a été réalisée, pour la période 2020-2026. La situation est aujourd'hui stable, car les effets de la fusion des deux anciennes intercommunalités sont passés et il est donc possible de se projeter sur des bases claires.

Cette étude a mis en évidence plusieurs choses :

- Un problème récurrent, rendant complexe l'équilibre du budget à savoir un déséquilibre de la partie liée aux ordures ménagères. Les recettes générées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ne couvrent pas toutes les dépenses liées à cette collecte, laissant un déficit structurel, alors même que cette taxe devrait couvrir le coût du service. Jusqu'à la fusion, ce sont les communes qui compensaient directement ce déficit, cela n'est plus le cas depuis que cette compé-

tence est devenue communautaire. De plus, tous les ans ces dépenses sont impactées par l'augmentation nationale de la TGAP qui va alourdir de 200 000 € le budget de 2021.

- Les dépenses de certaines nouvelles compétences ne sont pas financées comme la gestion de l'eau et la prévention des inondations (GEMAPI).
- Les impacts de la crise sur les impôts liés aux entreprises qui baisseraient fortement sur deux ans et ne retrouveraient leurs niveaux précédents que d'ici à 2025.
- Si rien n'est fait, il ne sera pas possible de réaliser les projets qui sont attendus par les habitants dans les domaines notamment sportifs et culturels.
- Une dette faible sur le budget principal hors ordures ménagères, laisse des perspectives pour investir.
- Face à ce constat, les élus de la CCBA, ont décidé de pouvoir continuer à assurer un service public de qualité, mais aussi de conduire à leur terme des projets structurants comme le centre aquatique ou l'amélioration du système de collecte des déchets et des déchetteries.

Pour cela, un certain nombre de mesures sont envisagées.

Tout d'abord les élus ont fait le choix de créer un budget séparé pour la collecte et le traitement des ordures, gage d'une clarification des dépenses et recettes. Ce budget devra être suivi de très près, et des économies sont attendues à terme avec l'optimisation des collectes et l'amélioration du tri des déchets.

Il a été ensuite décidé de demander des efforts à tous et en pre-

mier lieu à la CCBA elle-même, par soucis d'exemplarité. Ainsi, des objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement sont demandés aux services et ce dès le budget 2021. Toute nouvelle dépense de fonctionnement devra être compensée par une économie, l'évolution des dépenses sera strictement encadrée, les projets prévus devront être optimisés avec une recherche constante de subventions. Vous pouvez compter sur les agents de la collectivité et les élus, pour être inventifs et relever ce défi.

Les communes aussi seront sollicitées pour pouvoir participer à cet effort collectif, notamment quand il s'agit de réaliser les projets les plus importants. En effet, durant plusieurs années la CCBA a soutenu financièrement les communes par la dotation de solidarité étant donné qu'elle n'avait elle-même pas de projet à financer. Cette contribution sera faite sur deux ans.

En dernier lieu, une faible évolution de la fiscalité des ménages sera réalisée tout d'abord sur les ordures ménagères et la GEMAPI pour que ces services soient payés par les taxes dédiées, et ensuite sur le foncier pour financer les projets. Cela représentera sur l'année moins de 50 euros par foyer en moyenne.

Tous les élus et agents sont mobilisés pour que la CCBA continue à avancer et mette en oeuvre ses projets sans s'étrangler financièrement ni trop augmenter la pression fiscale. C'est ainsi que le territoire pourra rester jeune et dynamique, attractif pour les habitants et les entreprises.



L'EMILA

assure la continuité des cours en visio

La musique donne une âme à nos coeurs et des ailes à la pensée.

Mettant à profit la première expérience de confinement des mois de mars à mai 2020, comme l'ensemble des services publics de la CCBA, toute l'équipe pédagogique de l'EMILA se mobilise pour apporter des réponses positives et concrètes à toutes les difficultés du moment en matières de sécurité sanitaire et d'enseignement artistique.

Toujours dans un cadre sanitaire très strict et sous l'autorité de notre Vice-Président à la culture Monsieur Sébastien VINCINI,

Qu'en est-il des pratiques collectives ?

Pour certaines de ces pratiques, notre projet pédagogique dont les axes forts sont faire de la musique ensemble et la pédagogie de projet, sont mis à mal par le contexte anxiogène et risqué qu'induit la Covid-19. Après de nombreuses réflexions, discussions, concertations, réunions, nous avons décidé de profiter de la période pour préparer l'avenir et nous engager dans la mise en place d'une plate-forme numérique. Celle-ci sera un outil centralisé, interactif, complémentaire et sécurisé, en appui de toutes nos pratiques péda-



Interprétation piano via Facebook



Interprétation collective via Facebook

«La musique donne une âme à nos coeurs et des ailes à la pensée».

PLATON philosophe

relayée par celle de notre directeur Jean-Claude GERIN, nous proposons des visio-cours d'instrument en groupe à l'ensemble de nos élèves instrumentistes et chanteurs.

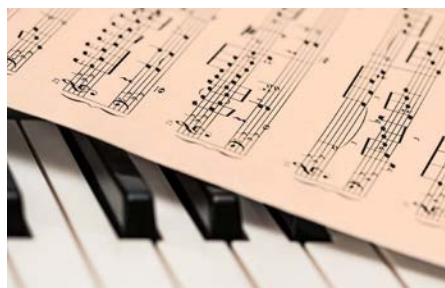
Ces cours sont de vrais cours. Contrairement aux apparences, ils réclament une attention souvent bien plus soutenue de la part des élèves comme des enseignants. D'autre part un enfant apprend en toute situation et tout le temps, pas uniquement une fois par semaine et avec son professeur.

Les visio-cours sont une nouvelle situation d'apprentissage de soutien probablement destinée à perdurer et qui, quand le contexte sanitaire s'améliorera, viendront renforcer l'offre d'enseignement de l'Emila déjà existante. Cette expérience nous aura beaucoup appris.

gogiques. Nous pourrions y organiser tous nos échanges de ressources documentaires, vidéos, enregistrements audio et bien d'autres choses que nous ne connaissons pas encore !

Le contexte ambiant nous oblige à exercer notre créativité avec toujours plus d'acuité et il en va de même pour les apprenants. Il est source de développement de notre intelligence collective en nous contraignant à nous adapter.

Deux idées fortes ressortent : la curiosité numérique n'est pas un vilain défaut et les pratiques artistiques comme l'art en général sont essentielles à l'homme.



L'épisode musicale en scène !

Suivez l'épisode musicale, interprété par les élèves de l'EMILA, en scannant le flashcode depuis votre smartphone. Il vous conduira vers la page Facebook de l'école.

f @EMILAEcoleDeMusique

emila ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE





Crèches

Miremont : crèche l'oustalet riche en émotions



Dès son premier jour de rentrée la crèche a accueilli de nombreux enfants, les anciens comme les nouveaux, des affinités se sont créées au fil des journées bien remplies et c'est des rires et des cris qui retentissent partout.

Aujourd'hui tout le monde a pris ses repères et c'est avec sérénité

que l'automne est apparu avec sa richesse de couleurs. Les enfants sont heureux de courir dans les feuilles quoique triste de ne plus pouvoir dévorer les tomates du potager ou de plus pouvoir faire de batailles d'eau.

Qu'à cela ne tienne les chocolats de Noël ne sont pas très loin, dans le secret les professionnels réservent bien des surprises pour cette fin d'année, nous n'en diront pas plus, cela ne serait plus une surprise.

En attendant et pour faire patienter tout ce petit monde la crèche brille d'imagination et de bonne humeur.

Le Vernet : crèche les p'titous place à la bonne humeur !



Malgré le contexte particulier, nous avons pu faire une rentrée dans la bonne humeur. Le moral reste au beau fixe grâce aux festivités et à la diversité des projets. Nous préparons les fêtes à venir en prenant toutes les précautions sanitaires.

Auterive : crèche les pitchounets rythmée par les saisons



Cette année, ce sont une quarantaine d'enfants qui ont fait leur rentrée à la crèche des Pitchounets.

Le beau temps du mois de septembre a permis aux petits et aux plus grands de profiter des jeux à l'extérieur (vélos, toboggan, jeu de ballons...) ce qui a facilité l'adaptation des enfants et permis à certains de se familiariser plus facilement avec la collectivité.

Venerque : crèche le jardin à Bet'hyse remplie de gourmandises

La fin de l'été a laissé place à la rentrée de tous. Nous avons pu accueillir les nouvelles familles. Après ce temps de rencontres, nous avons repris les activités : du jeu d'eau, à l'anniversaire d'un copain... en profitant de notre première sortie au marché. Chouquettes et fruits bio étaient au rendez-vous !

Nathalie, intervenante en mu-

sique, est venue partager un moment de swing !

La semaine du goût s'est rythmée à travers des ateliers :

- de gâteau «choco-courgette»
- de sablés
- d'imagiers alimentaires
- de peinture épicée...

L'arrivée de l'automne a été l'occasion de proposer différentes activités d'éveil autour des couleurs, du toucher ou encore du goût. Ainsi, les enfants ont pu découvrir différents fruits et légumes de saison, les toucher, les sentir et même les goûter...

Un spectacle de marionnettes sur le thème de l'hiver a été proposé aux enfants début décembre.



Auterive : on mange bien sur l'île aux enfants



La crèche associative l'île aux enfants a toujours tenu à maintenir la préparation des repas pour les enfants sur place ! Nous avons la joie d'avoir une

cuisinière au sein de notre équipe.

Les plats qu'elle cuisine sont de saison et très souvent issus de l'agriculture biologique.

Chaque vendredi matin certains fruits et légumes et produits bio (par exemple le miel) sont achetés au marché d'Auterive situé sur une place, à proximité de la crèche.

Les enfants peuvent en sortie au marché le vendredi, rencontrer les producteurs avec lesquels nous travaillons. Des ateliers pensés avec la cuisinière

peuvent être mis en place par l'équipe et apporter de multiples expériences sensorielles aux enfants.

Cette année nous achetons des volailles et du veau à des producteurs locaux et bio, bientôt viande rouge et lentilles ! Pour tous nos achats nous priorisons les entreprises locales.

Un compost a été installé pour stocker nos déchets alimentaires quotidiens.

Lagardelle-sur-Lèze : crèche les canailloux pour un coucou !

En cette année particulière, l'équipe n'a pas pu dire au revoir aux enfants qui sont partis à l'école : Fatiha, Dominique, Isabelle, Sandra et toute l'équipe font un petit coucou à Nino, Gabin, Léa, Elsa et à tous les grands canailloux !

La rentrée s'est bien passée ; c'est une période d'accueil de nouveaux enfants et de leurs parents ; les enfants, comme les

parents ont besoin d'être rassurés et les professionnels sont là pour les écouter, les soutenir et accueillir leurs éventuelles angoisses.

L'équipe est aussi ravie de découvrir comment les plus petits ont grandi pendant l'été.

Le challenge de cette rentrée : deviner nos sourires derrière nos jolis masques ! Pas d'inquiétude, les enfants sont très attentifs à

l'intonation de notre voix.

De plus, à la crèche de Lagardelle, le personnel pratique le langage des signes pour bébés. C'est plus simple de se dire bonjour avec la main.

Nouveauté : l'association souhaite organiser régulièrement un café des parents, afin que ces derniers puissent discuter autour d'un petit déj.

Cintegabelle : microcrèche Lé cantounet, l'aventure continue !

L'équipe n'a rien perdu de son dynamisme et de son esprit de créativité ! Cette situation inattendue nous a permis de trouver une nouvelle façon de préserver le lien avec les enfants et les familles, en vidéo, en chanson, en photo... pour familiariser les enfants à nos retrouvailles, toujours dans des conditions encore plus rassurantes, sécurisantes et

chaleureuses.

Dans le respect des «gestes barrières», nous avons poursuivi le projet jardinage ou encore la fête de fin d'année tant apprécié par les petits comme par les grands !

Le jardin nous a offert de belles citrouilles que les enfants peuvent maintenant creuser pour préparer la fameuse soupe orange.



Auterive : Halte garderie les canailloux, places disponibles !



27 ans d'existence pour la Halte-garderie et ce n'est pas un fichu virus qui va nous empêcher de continuer !

Alors, chez les canailloux, place à la joie, aux activités sensorielles, motrices, créatrices et n'oublions

pas l'affectif malgré les masques.



www.facebook.com/Halte-Garderie-Les-Canailloux-107907393953098

Venez nous rencontrer dans nos locaux !



Relais d'assistants maternels (RAMs) : le professionnalisme à toute épreuve

Au début du confinement, les responsables des 3 relais d'assistants maternels (RAMs) du territoire, alors en télétravail, ont mis tout en œuvre pour assurer leur rôle de relais d'informations auprès des assistantes maternelles et des familles.

Alors que les crèches du territoire fermaient leurs portes, les assistantes maternelles ont continué à accueillir les enfants,

malgré la confusion générale sur les conditions d'accueil des enfants. Le problème du chômage partiel est apparu : les parents-employeurs ont eu la possibilité de mettre leur assistante maternelle au chômage partiel en les rémunérant à 80% de leur salaire habituel avec préconisation de l'État de compléter les 20% restant sous forme de don solidaire.

En cette période particulière,

celles qui ont pu continuer les accueils, ont su faire preuve d'adaptabilité et de professionnalisme afin de garantir un accueil de qualité auprès des familles. Aujourd'hui, les activités ont repris à un rythme moins important (2 fois par semaine) en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires.

Le saviez-vous ? Toutes les crèches proposent de l'accueil occasionnel !

C'est quoi ?

L'accueil collectif occasionnel permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil pendant quelques heures ou une journée.

Pour qui ?

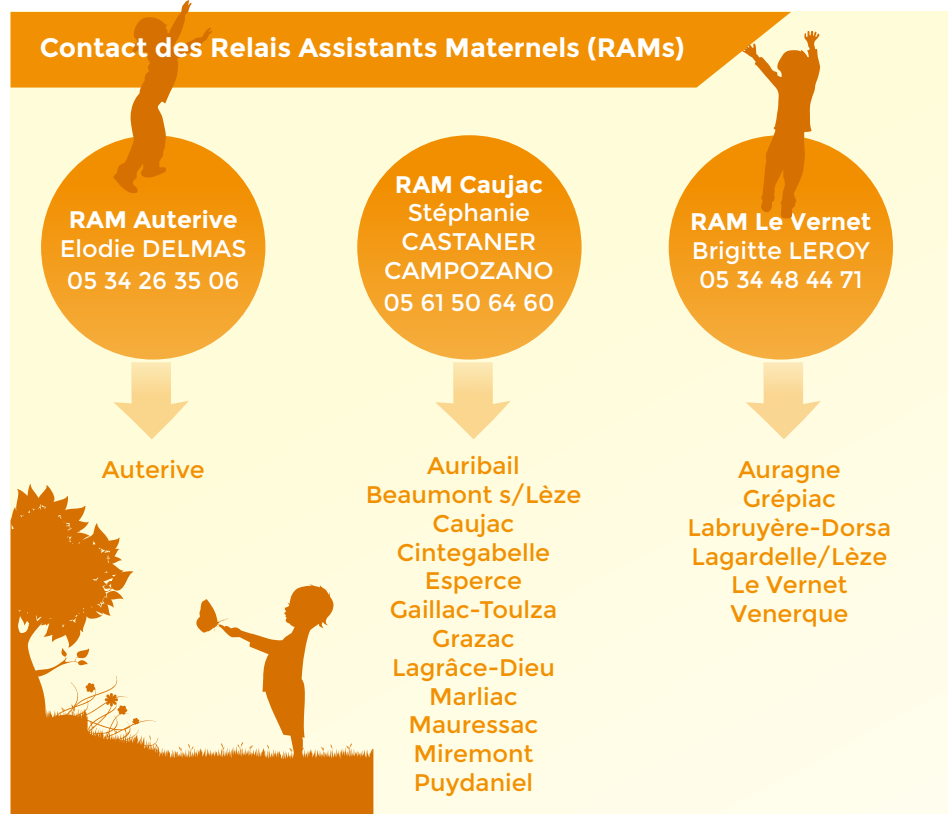
Ce service est réservé pour tous les enfants de moins de 3 ans qui ne sont pas accueillis de manière régulière en crèche.

Quand ?

L'accueil est possible en fonction des places disponibles dans les structures, selon les absences des enfants en contrat. Lorsque les parents en ont besoin lors des rendez-vous médicaux, lors de rendez-vous dédiés à l'insertion professionnel, ou tout simplement favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant.

Comment faire ?

Les parents doivent contacter les RAMs. ►



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Auterive : sport, spectacle, passeurs d'histoire... et Vélo Smoothie ? !

Des intervenants se sont déplacés pour chaque groupe, avec pour les plus petits, un spectacle «Zoé se réveille dans le bois». Un partenariat avec le club de tennis d'Auterive a permis de mettre en place 3 sessions découverte (de 5 à 11 ans). Les Passeurs d'histoire sont également venus raconter le moyen âge aux plus grands, en les plongeant dans un décor d'antan. Enfin, Elior nous a

proposé une expérimentation de «Vélo Smoothie». Les plus grands ont découvert ce prototype et ont réussi, avec un peu d'effort, à créer leurs boissons.

Puis, sans trop de surprise Halloween est arrivé. Les animateurs ont proposés chaque jour des animations permettant aux enfants de suivre un fil conducteur les menant jusqu'aux grands jeux de fin de vacances.



Contact :
alsh.souilles@ccba31.fr
05 61 50 81 58



Cintegabelle dans la danse !

L'année 2020 a commencé sur des rythmes de percussions brésiliennes grâce aux interventions de l'association «Capoeir'axé» sur les mercredis après-midis de janvier et février 2020.

La capoeira d'origine afro-brésilienne était pratiquée durant l'époque de l'esclavage, par un mélange culturel, de révolte et de désir de liberté. Outre l'histoire, cet art a permis de développer la conscience du corps et la coordination des mouvements. Elle aide également à canaliser ses émotions et à mieux connaître ses forces et faiblesses.

Ces interventions devaient aboutir

à une représentation sur la journée de l'événement «La Famille s'anime dans l'Interco». En



parallèle les enfants de Cintegabelle auraient dû participer à «La Grande Lessive». Ces projets

seront certainement reconduits sur l'année 2021.

Pour cette nouvelle rentrée, de septembre 2020 à décembre 2020, nous avons choisi le film d'animation «Le Lorax» comme fil rouge afin d'évoquer la protection de l'environnement. Suite au visionnage du film, des décors, des costumes et un scénario ont été créés à l'occasion d'un spectacle de fin d'année qui avait pour titre «Le Lorax, ou comment une graine peut sauver la planète».

Contact : GABAUDE Déborah
adl.cintegabelle@leolagrange.org
05 61 08 35 72

A Mauressac et Grazac, les explorateurs sont au rendez-vous, pour tous les goûts...

Tels des explorateurs, nous sommes partis à la découverte des villages de Grazac et Mauressac, nous avons ramassé différents végétaux pour fabriquer un décor végétal éphémère. Nous en avons profité pour nettoyer la nature.

Afin que les enfants puissent partager un moment convivial entre eux les centres de loisirs de Grazac et Mauressac ont pu participer à une sortie commune : au programme bowling, laser-game, jeux gonflables et goûter. Dès le premier mercredi de la rentrée de septembre, nous avons établi avec les enfants, les règles de vie au centre de

loisirs que chacun applique et respecte. Le village de Grazac possède une aire de jeux et un city-park où nous nous rendons dès que le temps le permet. Les plus grands disputent un match de foot pendant que les plus jeunes exercent l'escalade sur le parcours santé. Pour la traditionnelle boum d'halloween nous avons préparé et cuit de bons gâteaux, décoré la salle de citrouilles et chauves-souris et visionné un dessin animé : «RRrr !!!! »

Pour Noël, les enfants veulent confectionner un calendrier de l'avent et décorer de jolies boules de neige. L'année 2021 prévoit

des sorties, des intervenants afin que les enfants partagent de bon moments. Nous débiterons l'année sur le thème du pirate, de nombreuses aventures attendent nos enfants.

Contact : BELKHODJA Kheira
adl.mauressac-grazac@leolagrange.org
07 82 77 57 47



Gaillac Toulza dans l'expression de l'émotion



Durant la pandémie, il nous a semblé pertinent de s'intéresser aux émotions, en leur donnant la parole et en les écoutant afin de leur permettre d'aborder les changements de leurs environnements. Nous nous sommes appuyés sur un livre «La couleurs des émotions» d'Anne Llenas. Diverses activités ont été détournées autour du livre (fresques représentant les couleurs des émotions,

la fabrication de personnages en tissu représentant les émotions, des visages articulés permettant d'exprimer ce qu'ils ressentent...). Ces activités ludiques sont autant de moyens détournés qui permettent aux enfants, s'ils le désirent d'exprimer ce qu'ils ressentent.

Contact : TALAZAC Johanna
adl.gaillactoulza@leolagrange.org
07 82 75 94 17



Grépiac commence par les olympiades

L'été 2020 était rythmé sur le thème des olympiades. Plusieurs épreuves ont été organisées à l'Ilôt ainsi qu'à l'accueil de Loisirs. Des diplômes ont été attribués aux enfants afin de les récompenser de leur participation.

Fin Août, un atelier Théâtre a été dirigé par David SAHIRI co-fondateur de l'association «Théâtralement Solidaire» à Toulouse et ancien Président du Mouvement des Jeunes pour Toulouse (MJT). De l'écriture à la représentation, les enfants ont pu être acteurs de leur propre histoire. Cet atelier a eu pour finalité une représentation un résultat de grande qualité, pour la plus grande surprise de l'équipe d'animation et des enfants.

Durant les vacances d'automne, une sortie nature pour les 6-11 ans

a été organisée. Les enfants ont été accompagnés par Guy GARCIA (retraité) qui a partagé ses savoirs avec pour finalité la création d'un herbier que les enfants ont pu ramener à la maison.

Les enfants ont réalisé une fresque géante pour le défilé de l'automne 2020. Un diplôme a été délivré à la fin du défilé et 4 gagnants ont été sélectionnés par le jury (équipe d'animation). Les enfants avaient pour consigne de s'habiller aux couleurs de l'automne avec un accessoire original. On a eu de belles surprises !

Un atelier peinture végétale a été organisé avec Christel de l'association «Nature en Jeux» (Labarthe-sur-Lèze) pour le groupe des 3-6 ans. Blette, Epinard, Betterave, Choux rouge, Oignon



jaune et vinaigre étaient au rdv !

Contact : FAURE Morgane
adl.grepiac@leolagrange.org
07 81 75 27 88

Lagardelle-sur-Lèze, Beaumont-sur-Lèze, Le Vernet, Venerque

Au vu des contraintes sanitaires, les sorties ont été limitées. Le choix s'est porté sur les actualités dans les centres de loisirs. Néanmoins, avec l'aide d'intervenants, des animations ont été au rendez-vous. Il y en avait pour tous les goûts !

Les grands

Les enfants de l'élémentaire étaient rythmés sous le signe de l'action : Land Art au parc, Bumper Ball, Pass ado en terrasse et palette, Buzzer Time, kart, ainsi que des animations en centre de loisirs (hyppo glouton, fête déguisée, théâtre...).

Les petits

Les enfants de la maternelle étaient plutôt sous le signe de l'évasion : activités manuelles, pique-nique au parc, fête déguisée, spectacle et jeux sportifs. Les plus petits ont profité d'un spectacle de magie baptisé «Zoé», avec l'aide d'une intervenante.

Contact : 05 62 23 53 02



Fête déguisée

Jeunesse

Point d'accueil jeunes de Lagardelle sur Lèze et Venerque



Un groupe de jeunes du Service Jeunesse du Bassin Auterivain, accompagnés par des membres de l'association «Arlequin», ont monté ensemble deux pergolas en bois aux abords du city stade de Lagardelle-sur-Lèze. Les pergolas abritent désormais deux espaces avec bancs et tables qui accueilleront, nous l'espérons

bientôt, toutes les générations du village qui viendront profiter des beaux jours. Un grand merci à tou(te)s les jeunes, Allan, Camille, Clara, Esteban, Jean, Johan, Kaïs, Mathias, Nathan, Sohan, Ylan et aux membres d'Arlequin à l'initiative de ce beau projet Bernard, Eliane, Didier, Lydia !

Contact : 05 62 23 53 02



Cintegabelle, des idées à la pelle

Les jeunes ont verni la cabane à dons située à Picarrou. Ce projet autour de l'environnement et de la récupération est mené en coopération avec l'école et l'A.L.A.E. de Picarrou.

Les jeunes de Cintegabelle sont partis en séjour neige en Espagne à la Molina, accompagnés des services jeunesse de Venerque-Lagardelle-sur-Lèze, Pibrac, Fontenilles et Lafrançaise. Dans le cadre du projet «HUB LEO» qui porte sur différentes thématiques telles que l'orienta-

tion professionnelle ou encore le numérique, les adolescents ont participé au concours «Je filme le métier qui me plaît». Pour ce faire, ils se sont intéressés aux métiers de la restauration et ont interviewé l'équipe du restaurant «l'Endroit».

La période estivale était pour tous les goûts, notamment par une sortie à la mer, à l'accrobranche et un chantier Ville Vie Vacances photo et peinture.

En collaboration avec la mairie de Cintegabelle, les jeunes ont participé à la distribution des affiches pour le festival «Les Frissonnantes», mais également à différentes activités comme «l'octophone musical».

Durant les vacances d'automne, le planning été également actif :

- Un chantier Ville Vie Vacances aux «Jardins partagés» en compagnie de l'association «Al Cantou». Ce chantier, en

lien avec des thématiques environnementales, permettra aux adolescents inscrits de financer une sortie au Karting ; En remplacement du séjour «Hub citoyen» (annulé), le projet «Paroles d'ados», mis en place avec l'association «Eloquentia», aura pour but de permettre aux adolescents de s'exprimer sur des thématiques de société et de créer une web radio avec les services jeunesse de Tournefeuille, Pibrac et Fontenilles.

Les jeunes ont aussi travaillé la terre aux jardins partagés en compagnie de Gaston Ormières de l'association «Al Cantou».

Contact : ARGACHA Raphaël
aj.cintegabelle@leolagrange.org

06 95 65 47 22



Le Centre Social «Le Foyer d'Auterive», des opportunités de loisirs à saisir

Le Centre Social est avant tout un lieu d'accueil, d'animations sociales et culturelles ouvert à tous, au service de la jeunesse !

Il met à disposition 2 Espaces Jeunes : l'un sur la commune d'Auterive et l'autre sur la commune de Miremont qui accueillent les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

 @ej_auterive_miremont

Il coordonne un CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) : des équipes d'animateurs et de bénévoles qui interviennent dans les écoles primaires d'Auterive et Miremont et au collège d'Auterive pour un accompagnement à la scolarité.

Il coordonne le CLAC (Centre

de Loisirs Associé au Collège) au collège d'Auterive : une équipe d'animateurs présente au collège tous les jours sur la pause méridienne pour offrir aux jeunes un temps de détente sportive, manuelle ou éducative (rugby, musique, jeux de société, activités manuelles, grands jeux collectifs...).

 @clac_antonin_perbosc

Il gère le PIJ (Point Information Jeunesse) sur le centre social d'Auterive : Le Pij accueille tous les jeunes (lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...). Le PIJ est ouvert tous les matins.

Le PIJ a pour objectif : D'apporter une information gratuite et anonyme dans les domaines de : l'emploi, l'orientation scolaire, les jobs d'été, les oppor-

tunités à l'international, la santé, ainsi que la vie quotidienne ; D'accompagner individuellement les jeunes sur la rédaction de leurs CV et lettre de motivation ; d'aider pour l'élaboration de projets individuels et collectifs.

 @Pij Auterive

Pour toutes informations, merci de joindre le Centre Social au 05 61 50 74 97 ou par mail : lefoyer.auterive@laposte.net

+ d'infos : <https://centresocialauterive.fr>

 @FoyerAuterive

